

Décision n° 289-2022

Service : Marchés Publics

Objet : MISSION D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Page 1 / 1

## Le Maire de la Commune de Villers-lès-Nancy

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Villers-lès-Nancy en date du 25 mai 2020 portant délégation de certains de ses pouvoirs à M. le Maire ;

**Considérant** la nécessité de réaliser une étude juridique dans le cadre d'un projet de développement par un tiers d'une activité sur un terrain communal,

### DECIDE

**Article 1 :** d'attribuer le marché de prestation juridique à Maître Sébastien DARTOIS, 7 rue du Haut Bourgeois 54 000 NANCY, pour un montant de 4 375,00€ H.T.

**Article 2 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

**Article 3 :** La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la Ville. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Le Maire,  
Vice-Président du Conseil Régional,**

**François WERNER**